

crois que vous n'en doutez point.“ — „Je ne sais, dit le roi, car tant plus j'y pense, et plus je m'en étonne. Car je trouve qu'il n'y a rien de l'homme en tout ceci: C'est une oeuvre de Dieu extraordinaire, voire des plus grandes.“ Et à la vérité, c'est chose fort miraculeuse de dire qu'une telle entreprise, éventée comme elle était, et sue de tant de personnes, voire longtemps auparavant, ait pu réussir à la fin: car le secret est une chose rare et peu usitée entre ceux de notre nation.“

Hâtons-nous de dire, pour rendre à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César, que l'incontestable intervention de la volonté divine ne diminue pas le mérite d'Henri IV; car elle lui laissait encore assez à faire. L'oeuvre de la régénération et de la pacification française n'était que commencée. Henri devait attendre encore six ans<sup>2)</sup> avant de pouvoir l'achever et mettre le couronnement à ce laborieux édifice qui allait encore essayer plus d'un assaut. Mais il était de ceux qui ne s'arrêtent pas avant d'avoir fini, de ceux pour lesquels il a été dit: *Aide-toi, le ciel l'aidera*; et il n'allait pas déployer moins de grandes qualités et acquérir moins de gloire à achever l'oeuvre qu'à la commencer.

### XIII. Richelieu und die Hugenotten.

(Carné, Les fondateurs de l'unité française.)

I. Au commencement de 1625, quelques mois après l'entrée de Richelieu au ministère<sup>1)</sup>, une nouvelle rébellion protestante<sup>2)</sup> était venue corroborer dans son esprit cette conviction, qu'il n'était pas de gouvernement possible tant que les protestants conserveraient, outre la liberté de conscience, qu'il ne leur contesta jamais, d'anarchiques prérogatives administratives<sup>3)</sup> et mili-

Erhebung  
der Hugenotten.

<sup>2)</sup> Heinrichs Friede mit dem Papst Clemens VIII. im J. 1595, mit Karl v. Mayenne im J. 1596, mit Philipp II. 1598 (vgl. 10, 3), mit dem Herz. Karl Emanuel v. Savoyen 1601.

I. <sup>1)</sup> Aug. 1624. — <sup>2)</sup> Der erste Aufstand der Hugenotten im J. 1620. Der mit ihnen abgeschlossene Friede zu Montpellier 1622 bestätigte im wesentlichen das Edikt von Nantes vom J. 1598. — <sup>3)</sup> Die reformierte Kirche in Frankreich bildete „einen Staat im Staate“; sie zerfiel in 16 Provinzen, diese wieder in Distrikte u. Gemeinden. Ein wöchentlich zusammentretendes Consistorium verwaltete die Gemeinde, ein vierteljährlich abgehaltenes Colloquium den Distrikt, eine jährliche Synode verhandelte über Angelegenheiten der ganzen Provinz. Alle